

REPUBLIQUE FRANÇAISE - Département de l'Ain
COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE VALSERHÔNE
Régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière
SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF

Office de Tourisme Terre Valsershône

35 rue de la Poste - Châtillon en Michaille - 01200 Valsershône
 ☎ 04 50 48 48 78 (siège) ; 04 50 48 48 68 (Office de Tourisme)
 Courriel : info@terrevalserhone.fr ; tourisme@terrevalserhone.fr

DECISION DU PRESIDENT N° 26-DP001

Nature de l'acte : Finances – Divers

OBJET : Fixation tarif nouvel articles boutique

Le Président de l'Office de Tourisme Terre Valsershône,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.5211-10,

Vu les articles 1 et 5 des statuts de l'Office de Tourisme,

Vu la délibération n°20-DC009 du 28/07/2020 donnant pouvoir au Président de l'Office de Tourisme pendant la durée de son mandat pour la gestion des articles de la boutique ;

DECIDE

Article 1er : de mettre à la vente deux nouveaux produits afin de répondre à la demande des visiteurs en recherche de souvenirs « Terre Valsershône » ;

Article 2 : de fixer le tarif de ces nouveaux articles comme suit :

Produits	Prix de vente TTC
Affiche 30 x 40cm thématique notre territoire	20.00 Euro
Carte postale thématique notre territoire	2.50 Euro

Fait à Valsershône, le 05/02/2026

Le Président,
 Jean-Pierre FILLION

Le Président de l'Office de Tourisme Terre Valsershône certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Nantua et publié le : 09/02/2026

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon : 184 rue Duguesclin, 69003 LYON ou www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Accusé de réception en préfecture
 001-201066199-20260205-26-DP001-AI
 Date de télétransmission : 09/02/2026
 Date de réception préfecture : 09/02/2026